



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ CONJOINT
DU MINISTÈRE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Paris, le 31 mars 2022
N°2222

Lancement d'un appel à projets FASEP – « Solutions innovantes et durables pour l'autonomie énergétique »

L'appel à projets « Solutions innovantes et durables pour l'autonomie énergétique » a été annoncé le 16 mars 2022 dans le cadre du plan de résilience économique et sociale.

Le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP), outil destiné à amorcer des projets à forte valeur ajoutée dans les pays en développement, sera ainsi mobilisé au service des projets d'export des entreprises françaises. En réponse aux conséquences de la guerre en Ukraine, cette initiative aidera les entreprises à explorer de nouveaux prospects à l'export tout en accélérant la mise sur le marché de solutions durables permettant de réduire nos dépendances énergétiques.

Destiné à tous types d'entreprises et prioritairement les PME, le FASEP est une subvention (ou une avance remboursable) visant à financer des études de faisabilité pour des projets d'infrastructures ou la démonstration de technologies vertes et innovantes. Dispositif de soutien à l'internationalisation des entreprises françaises, il permet à l'entreprise porteuse du projet de démontrer l'efficacité de ses méthodes et d'acquérir une référence dans le pays partenaire.

L'appel à projet de démonstrateurs soutiendra les entreprises exportatrices françaises développant des solutions en matière d'énergie renouvelables, d'hydrogène bas-carbone, de sobriété énergétique ou encore de stockage, en cohérence avec les thématiques du plan de résilience. La filière énergétique bénéficiera de cette mise en avant de l'excellence française, et l'appel à projet répondra également aux besoins prioritaires des pays en développement dans lesquels les projets seront implantés.

Les solutions proposées devront être alimentées par des sources d'énergie décarbonées ou présenter un réel gain d'efficacité énergétique par rapport aux systèmes existants. Ces projets devront générer un effet levier important pour les projets d'export français, avec la possibilité de répliquer la solution, et permettre une appropriation locale rapide du dispositif.

Les entreprises ont jusqu'au 15 juillet pour répondre à l'appel à projets, dont les résultats seront annoncés d'ici novembre 2022.

Retrouvez toutes les informations sur l'appel à projets sur [le site de la Direction générale du Trésor](#) :

<https://bit.ly/AAP-FASEP2022>

Contacts presse

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Service de presse

Tél : 01 43 17 57 57

presse.dcp@diplomatie.gouv.fr

Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance

Service de presse

Tél : 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr